

Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans
les MRC des Basques et de Rimouski-
Neigette 6211-24-085

ANNEXE II

Structure légale du Fournisseur**1. Liste des actionnaires et structure de propriété du Fournisseur**

Le **Fournisseur** est une copropriété indivise dont les propriétaires sont SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EEN CA LE GRANIT (à titre de copropriétaire indivis à hauteur de 70%) et ÉNERGIE DU GRANIT INC. (à titre de copropriétaire indivis à hauteur de 30%).

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EEN CA LE GRANIT est une société en commandite dont le commandité est EEN COMMANDITÉ LE GRANIT INC. et dont le commanditaire est EDF EN CANADA INC.

EEN COMMANDITÉ LE GRANIT INC. a pour actionnaire unique EDF EN CANADA INC., laquelle est entièrement détenue par EDF ÉNERGIES NOUVELLES S.A. et ENXCO INC., cette dernière ne détenant que des actions privilégiées lui accordant 10 % du droit de vote total.

ENXCO INC. est une personne morale constituée conformément aux lois du Delaware et est détenue en propriété exclusive par EDF ÉNERGIES NOUVELLES S.A.

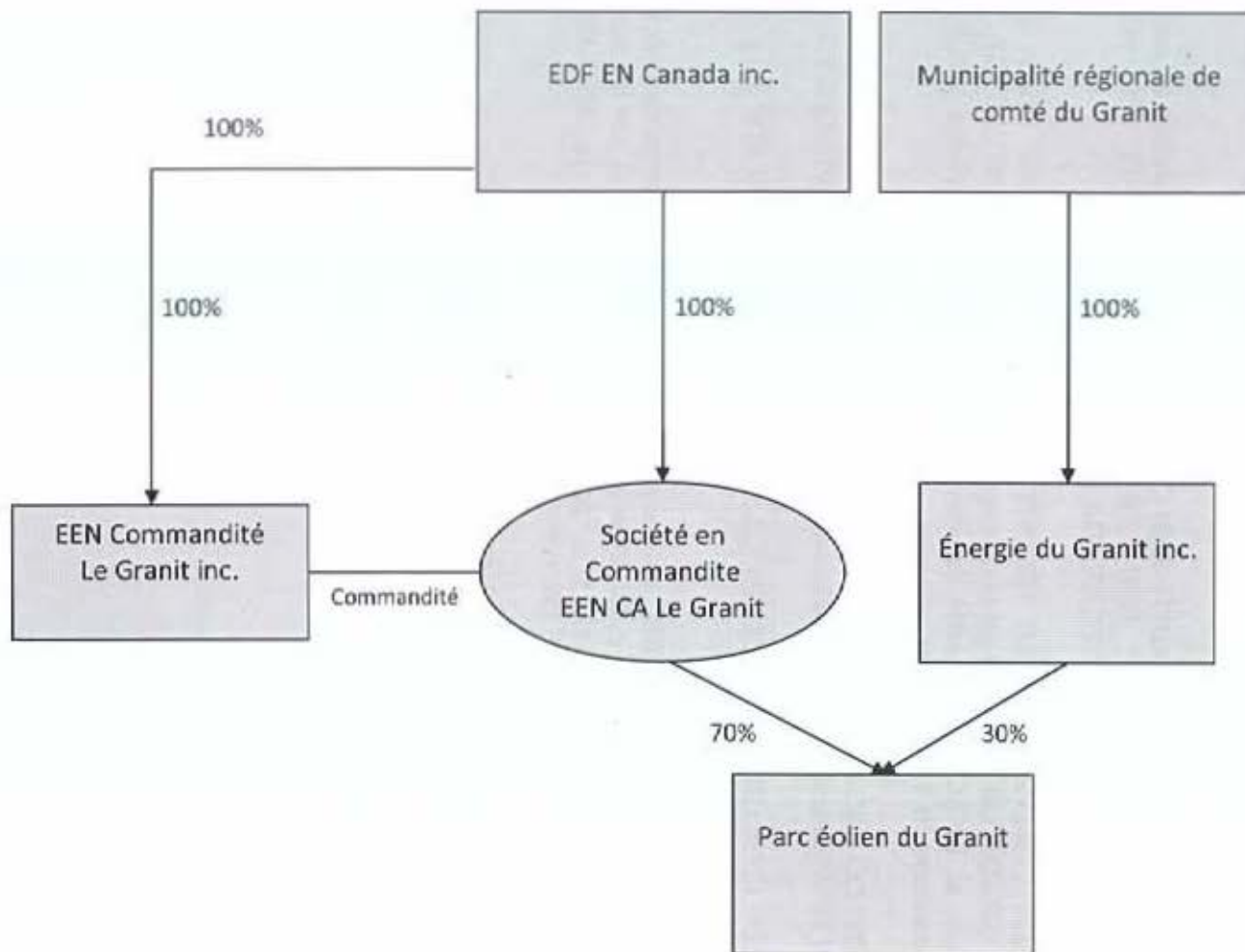
EDF ÉNERGIES NOUVELLES S.A. est une filiale du GROUPE EDF qui y détient un actionariat de 50%.

ÉNERGIE DU GRANIT INC. est une personne morale constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* (L.R.Q., c. C-38) et maintenant régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (L.R.Q., c. S-31.1) a pour actionnaire unique la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT.

La MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT a été constituée par lettres patentes le 26 mai 1982.

Un organigramme de la structure du **Fournisseur** est joint à la présente annexe.

PARC ÉOLIEN DU GRANIT
STRUCTURE DE COPROPRIÉTÉ INDIVISE



50
PC
SM
LL